

Une croissance plus élevée en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles

■ Dès 2027, l'activité devrait se renforcer dans les trois régions.

Selon les nouvelles perspectives économiques régionales publiées jeudi par le Bureau fédéral du Plan, l'IBSA, Statistiek Vlaanderen et l'IWEPS, une croissance plus soutenue est confirmée en Flandre tandis que la Wallonie et Bruxelles devraient afficher des rythmes plus modestes à l'horizon 2031.

En 2025, le PIB progresserait de 1,1 % en Wallonie et en Flandre, contre 0,5 % à Bruxelles. En 2026, la croissance ralentirait à 0,8 % en Wallonie, 0,7 % en Flandre et se maintiendrait à 0,5 % dans la capitale. Selon le Bureau du Plan, ce tassement s'explique notamment par un recul du pouvoir d'achat lié à l'inflation et aux réformes des allocations de chômage, dont l'impact serait plus marqué à Bruxelles et en Wallonie.

La Flandre en tête

Dès 2027, l'activité économique se renforcerait dans les trois régions. La

Flandre conserverait toutefois une avance, avec une croissance moyenne de 1,4 % par an jusqu'en 2031, contre 1,1 % en Wallonie et 0,8 % à Bruxelles, portée par une consommation privée plus dynamique et une épargne des ménages plus élevée.

Regain de vigueur pour l'emploi

Après plusieurs années de faibles créations d'emplois, le marché du travail retrouverait progressivement des couleurs. L'emploi accélérerait dès 2027 grâce au regain d'activité et

aux mesures destinées à accroître l'offre de travail. Si la hausse de l'emploi serait plus rapide en Flandre et en Wallonie qu'à Bruxelles, le taux d'emploi progresserait davantage en Wallonie, en raison du recul de sa population en âge de travailler.

L'emploi accélérerait dès 2027 grâce au regain d'activité et aux mesures destinées à accroître l'offre de travail.

Enfin, les finances régionales s'amélioreraient à politique inchangée, sans pour autant retrouver l'équilibre. La Flandre s'en approcherait temporairement en 2027, tandis que les déficits de la Wallonie, de Bruxelles et de la Communauté française diminueraient progressivement mais resteraient élevés à la fin de la législature. (Belga)